



DuPont de Nemours International Sàrl
2, chemin du Pavillon
P.O. Box 50
CH-1218 Le Grand-Saconnex
Geneva, Switzerland
Tel. +41 (0)22 717 52 59
Fax +41 (0)22 717 60 25
E-Mail: jose.m.checha@che.dupont.com

Par courriel et recommandé

Au Bon Sens
Culture Pour Tous
3 rue du Fort de la Briche La Conche
F-93200 Saint Denis

Genève, le 25 juillet 2012
JC/up

Concerne: L'utilisation de la marque TEFLON®

Madame,

Nous avons lu votre article "Le Téflon et le PFOA" sur votre site <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Le-Teflon-et-le-PFOA-12955.html> dont la photocopie se trouve en annexe. Nous sommes très préoccupés par les déclarations faites dans cet article concernant les dangers que représentent le "Téflon", dont plusieurs sont imprécises. En outre, ces déclarations pourraient avoir un impact négatif sur DuPont et causer un dommage irréparable à la réputation de notre marque TEFLON®.

Comme vous devez certainement le savoir, TEFLON® est une marque déposée de DuPont qui est protégée dans la plupart des pays du monde, y compris en France. Pendant de nombreuses années, DuPont a mis en œuvre des moyens considérables, en particulier financiers, visant la promotion et la publicité de sa marque TEFLON® et des produits correspondants. Aussi cette marque représente aujourd'hui un atout important et précieux de notre activité.

La marque TEFLON® ne peut être utilisée qu'avec des produits contenant des fluoropolymères/PTFE en provenance de DuPont, sachant qu'il existe d'autres fabricants de fluoropolymères/PTFE en Europe et dans le monde.

Par ailleurs, nous profitons de cette occasion pour réitérer que les revêtements de marque TEFLON® de DuPont sont sans danger pour les utilisations pour lesquelles ils ont été conçus. C'est un fait corroboré par les recherches scientifiques et plus de quarante ans d'utilisation au niveau du consommateur. Comme vous le savez, des organismes de réglementation comme l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et la Food and Drug Administration des Etats-Unis ont affirmé leur position que ces revêtements sont sans danger pour les utilisations culinaires pour lesquelles ils ont été conçus. A ce sujet, nous enverrons prochainement quelques clarifications par rapport à votre article, qui sont en préparation par notre personnel technique.

Ainsi, et vu l'importance capitale que nous attachons à la protection de nos marques, nous vous saurions gré de nous confirmer que vous procéderez à inclure la rectification ci-jointe sur la même page web de l'article, dans l'intérêt de vos lecteurs. Si vous avez besoin de plus d'informations ou clarifications, n'hésitez pas de nous contacter.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

DUPONT LEGAL



Jose M Checa

Avocat des Marques

e-mail. jose.m.checa@che.dupont.com

RECTIFICATION

À la demande de DuPont nous publions la rectification suivante en relation avec l'article « Le Téflon et le PFOA » publié le 21 juillet 2012.

Teflon® est une marque déposée de DuPont et ne peut être utilisé comme terme générique pour désigner des revêtements de cuisson anti-adhérents. Tous les revêtements anti-adhérents ne sont pas fabriqués par DuPont. Il y a d'autres fournisseurs de revêtements anti-adhérents dans le monde, dont DuPont ne saurait certifier la qualité.

Les revêtements de marque Teflon® sont sans danger pour l'utilisation pour laquelle ils ont été conçus. C'est un fait corroboré par les recherches scientifiques et plus de quarante ans d'utilisation au niveau du consommateur. En outre des organismes de réglementation comme l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) et la Food and Drug Administration des Etats-Unis ont affirmé leur position que ces revêtements sont sans danger pour les utilisations culinaires pour lesquelles ils ont été conçus.

Annexe: mentionnée